

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2022.

(En dinars)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2022	QUATRIEME TRIMESTRE 2021	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2022 AU 31/12/2022	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2021 AU 31/12/2021	31/12/2021
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	531 510 476,467	408 240 079,084	1 867 750 016,434	1 545 942 613,520	1 545 942 613,520
* Intérêts	326 433 333,929	265 933 066,117	1 154 899 554,018	997 391 494,745	997 391 494,745
* Commissions en produits	67 898 040,224	59 484 432,921	253 241 029,186	225 528 904,597	225 528 904,597
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	137 179 102,314	82 822 580,046	459 609 433,230	323 022 214,178	323 022 214,178
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	170 064 840,420	135 315 049,709	603 763 925,896	530 476 683,348	530 476 683,348
* Intérêts encourus	168 308 244,697	134 081 684,086	595 298 047,767	524 953 612,330	524 953 612,330
* Commissions encourues	1 756 595,723	1 233 365,623	8 465 878,129	5 523 071,018	5 523 071,018
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	361 445 636,047	272 925 029,375	1 263 986 090,538	1 015 465 930,172	1 015 465 930,172
4- Autres produits d'exploitation	2 837 676,168	2 453 821,752	11 473 502,761	11 049 896,746	11 049 896,746
5- Charges opératoires, dont:	137 713 918,308	118 452 622,227	496 512 436,305	449 490 187,880	449 490 187,880
* Frais de personnel	71 380 254,954	57 470 106,573	262 462 786,413	238 432 485,210	238 432 485,210
* charges générales d'exploitation	53 368 969,019	49 865 122,243	189 400 322,047	170 958 614,035	170 958 614,035
6- Structure du portefeuille :	-	-	4 322 294 099,534	3 430 829 796,072	3 430 829 796,072
* Portefeuille-titres commercial	-	-	34 833 561,204	14 444 426,078	14 444 426,078
* Portefeuille-titres d'investissement (*)	-	-	4 287 460 538,330	3 416 385 369,994	3 416 385 369,994
7- Encours des crédits nets	-	-	12 278 171 252,892	12 138 035 235,867	12 138 035 235,867
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	17 166 843 065,666	16 220 061 664,881	16 220 061 664,881
* Dépôts à vue	-	-	8 876 899 431,323	7 966 444 760,749	7 966 444 760,749
* Dépôts d'épargne	-	-	4 160 828 409,307	3 618 755 515,524	3 618 755 515,524
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	770 287 551,690	482 809 591,769	482 809 591,769
* Emprunt obligataire	-	-	-	-	-
* Emprunts subordonnés	-	-	692 543 085,509	405 096 099,046	405 096 099,046
* Ressources spéciales	-	-	77 744 466,181	77 713 492,723	77 713 492,723
10- Capitaux propres	-	-	1 657 574 917,420	1 657 120 089,561	1 657 120 089,561

(*) les données de 2021 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2022

La BIAT a clôturé l'exercice 2022 avec les résultats suivants :

Un PNB de 1 264,0 MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- Une marge en intérêts de 559,6 MD ;
- Une marge sur commissions de 244,8 MD ;
- Des autres revenus de 459,6 MD.

Des charges opératoires de 496,5 MD ;

Des encours de dépôts de 17 167 MD ;

Des encours de crédits nets de 12 278 MD ;

Un portefeuille titres de 4 322 MD ;

Un coefficient d'exploitation de 39,3%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2022

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le Produit Net Bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2022.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2022 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2022 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2022 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2022 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2022.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2022. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2022 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2022. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2022.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2022, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2021 que celles relatives à l'année 2022.

Les encours du portefeuille titres d'investissements sont présentés en nets des provisions. En effet, ces encours ont été présentés en 2021 en bruts, c'est-à-dire compte non tenu des provisions. Ainsi, les données de 2021 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Hormis ces retraitements, les données relatives à l'année 2021 sont conformes à celles publiées en 2021 dans le cadre des Etats Financiers annuels de l'année 2021.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2022 à 1 867 750 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2022 à 603 764 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2021 et au 31/12/2022 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2021 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 22/04/2022.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2022 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.